

LE **SAMYN** QUARÉGNON - DOUR



2018

LIVRE DE ROUTE

ORGANISATION

Président ff.

Philippe LIENART

Manager Général -

Directeur de course

Jean-Luc VANDENBROUCKE

Directeur de course adjoint

Jean-Michel VANDERDONCKT

Secrétariat

Sammy VAN HOORDE

Isabelle DEMUJNCK

Trésorière

Catia POMPILLI

Site Départ :

Patrick DEMOUSTIER

Site Arrivée

Pierre SOBKOWIAK

Itinéraire - Sécurité

Eddy ABRASSART

Service presse - Permanence

Françoise HARVENT

Accueil VIP

Francis DUBUS

Speakers

Daniel MANGEAS

Jean-Paul NACKART

ALLO LE SAMYN



www.lesamyn.be - courses18@lesamyn.be

Direction de course

0495/21 35 35

Assistante Manager

0493/05 56 87

Président organisation

0473/43 02 72

Secrétariat

0477/48 16 09

Site départ

0498/31 26 96

Site arrivée

0498/35 66 85

Presse-Permanence

0473/77 02 30

Accueil VIP

0471/43 91 11

Itinéraire

0474/34 73 82

Cinq ans déjà que Quaregnon tenait le pari un peu fou d'organiser le départ du mythique Grand Prix Samyn. Il se révèle toujours particulièrement agréable et valorisant pour un Bourgmestre de voir une partie de l'organisation d'un évènement sportif majeur confiée à sa commune.

Cinquième départ quaregnonnais mais surtout, une demi-siècle d'existence pour cette course qui a vu naître de grands champions et qui nous surprend chaque année.

Les années précédentes, la population Quaregnonnaise avait répondu massivement à cet évènement. Un soleil radieux, plus de 1500 personnes sur notre Grand Place, de nombreuses personnalités présentes et un plateau sportif de qualité : tous les ingrédients étaient réunis afin de réussir cette véritable fête du sport.

Je suis certain que le Grand Prix Samyn 2018 ne manquera pas de vous faire vibrer, ainsi que tout le public wallon et même international. Le 27 février prochain, les caméras seront braquées sur la compétition créée en 1968 sous l'appellation de Grand Prix de Fayt-Le-Franc : une magnifique vitrine pour notre commune et pour toute la région de Mons-Borinage.

Avec le dynamisme du club cycliste local « La Royale Pédale Quaregnonnaise », plusieurs épreuves cyclistes demeurent d'actualité. Et je dois avouer que c'est un honneur de voir Quaregnon rayonner au-delà de nos frontières grâce à son élan sportif.

Permettez-moi d'ailleurs de vous annoncer que notre commune accueillera le dimanche 19 août 2018 le Championnat de Belgique des Aspirants : des coureurs seront sélectionnés dans nos 10 provinces. Courses pour les affiliés garçons et filles, de 11,12, 13, 14 ans en contre-la-montre individuel, puis en ligne. Sur le même circuit communal de 3 km. Une prévision de 11 courses, 11 maillots nationaux, 11 Brabançonne. Notre localité sera, ce dimanche-là, complètement orientée vers le sport cycliste.

Je ne puis dès lors que vous inviter, citoyens quaregnonnais et des communes avoisinantes, à vous associer à ces évènements médiatiques qui constituent indéniablement les fleurons sportifs de notre belle province de Hainaut.

Jean-Pierre Lepine
Bourgmestre



EDITO

DOUR : toujours des pavés et un air de Paris-Roubaix !

Pour sa 50^e édition, le Grand Prix Samyn a juste déplacé sa ligne d'arrivée de quelques centaines de mètres de ligne droite, de quoi inspirer les finisseurs.

Pour ce millésime 2018, près de 150 cyclistes professionnels se disputeront la victoire de la première course wallonne de la saison.

Les habitués circuits locaux seront toujours agrémentés de 4 secteurs pavés dignes de « l'enfer du Nord ».

Nous pouvons déjà nous réjouir de la présence de quelques ténors de la Petite Reine : Philippe Gilbert, Nicki Terpstra, Zdenek Stybar, Maxime Monfort, ... ainsi que tous les meilleurs représentants du cyclisme wallon.

Cette épreuve internationale ne manquera pas de faire vibrer les spectateurs ainsi que les milliers de téléspectateurs grâce à la RTBF, VTM et Eurosport.

Nos jeunes ne seront pas en reste car le « Samyn des écoliers » et son circuit urbain destiné aux élèves de sixième primaire reprendra du service le mardi 27 au matin.

Je terminerai par des félicitations aux bénévoles de l'ASBL « Le Samyn » qui, après avoir été malmenés en 2017, ont réussi à relever le défi et même attirer de nouveaux adhérents.

Un vent nouveau souffle sur les terres boraines et des Hauts-Pays !



Sammy Van Hoorde
Echevin de la Mobilité

PRELIMINAIRES DE DEPART

Lundi 26 février

Où ? à l'Hôtel de Ville de Quaregnon (Grand-Place)

14h-19h : ouverture permanence organisation/presse (Rez-de-Chaussée)

15h-16h45 : inscription des équipes (1^{er} étage/Salle du Collège)

17h : briefing des directeurs sportifs (1^{er} étage/Salle Allard L'Olivier)

Mardi 27 février

Où ? à l'Hôtel de Ville de Quaregnon (Grand-Place)

8h : ouverture permanence organisation/presse (Rez-de-Chaussée)

10h15 : briefing sécurité course (police Fédérale, médecins, ambulanciers, chauffeurs) - (1^{er} étage/Salle Allard L'Olivier)

11h15-12h15 : podium signatures

12h25 : départ fictif

12h35 : départ réel

PALMARES 1968-2017

1968 José Samyn (F)	1987 Claudy Criquelion	2006 Renaud Dion (F)
1969 Herman Vriyders	1988 Annulée pour intemperies	2007 Jimmy Casper (F)
1970 Ronny Vandevijer	1989 Hendrik Redant	2008 Philippe Gilbert
1971 Jacques Van Lint	1990 Hendrik Redant	2009 Wouter Weylandt
1972 Marc Demeyer	1991 Johnny Dauwe	2010 Jens Keukeleire
1973 Lois Verreydt	1992 Johan Capiot	2011 Dominic Klemme (D)
1974 André Dierickx	1993 Wilfried Nelissen	2012 Arnaud Démarre (F)
1975 Alain Santy (F)	1994 Johan Capiot	2013 Alexey Tsatevitch (RUS)
1976 Dirk Baert	1995 Johan Capiot	2014 Maxime Vantomme
1977 Michel Perrin (F)	1996 Hans Demeester	2015 Kris Boeckmans
1978 Herman Van Springel	1997 Michel Vanhaecke	2016 Niki Terpstra (NL)
1979 Jos Schipper (NL)	1998 Ludovic Augier (F)	2017 Guillaume Van Keirsbulck
1980 Gery Verlinden	1999 Thierry Marichal	
1981 Pol Verschure	2000 Frank Hoj (DK)	
1982 Jos Jacob	2001 Kris Gerits	
1983 Jack Van Meer (NL)	2002 Magnus Backstedt (S)	
1984 Daniael Rossel	2003 Stéfan Van Dijck(NL)	
1985 Rony Van Holen	2004 Robbie Mc Ewen (AUS)	
1986 Patrick Onnockx	2005 Annulée pour intemperies	

EQUIPES

UCI PRO TEAMS

AG2R LA MONDIALE

LOTTO SOUDAL

QUICK STEP FLOORS

CONTINENTALES PRO UCI

AQUA BLUE SPORT

COFIDIS - SOLUTIONS CREDITS

DIRECT ENERGIE

FORTUNEO - SAMSIC

ROOMPOT - NEEDELANDSE LOTTERIJ

SPORT VLAANDEREN - BALOISE

UNITEDHEALTHCARE

VERANDA'SWILLEMS - CRELAN

VITAL CONCEPT

WANTY GROUPE GOBERT

WB VERANCLASSIC AQUALITY PROTECT

CONTINENTALES UCI

AGO - AQUA SERVICE

CIBEL - CEBON

DIFFERDANGE

SOVAC NATURA4 EVER

ROUBAIX LILLE METROPOLE

TARTELLETO - ISOREX

T.PALM POLE CONTINENTAL WALLON

F

B

B

IRL

F

F

F

NL

B

USA

B

F

B

B

B

B

L

ALG

F

B

B

COLLEGE DES COMMISSAIRES

Président UCI

Joey ERMENS (NL)

Juge à l'arrivée

Paul GOULEM

Commissaires

Jean-Michel VOETS

Patrick DEMUNTER

Pascal EECKHOUT

Commissaires moto

Henri COURROUX

Sébastien DE MEY

Commissaire régulateur

Laurent GENETELLI

TELECOM TEAM

Michel HAVELANGE

Info Moto

Rudy PLOMB

Speaker Radio Tour

Jean-Pierre COPPENOLLE

Photo-finish

Michel MALICE

Résultats

Freddy VAN STEEN

LE SAMYN DES DAMES

MEMORIAL ROGER DELHAYE

Permanence/inscription : Hôtel de Ville de Quaregnon (Grand-Place) de 7h30 à 9h

Briefing : Hôtel de Ville de Quaregnon (1^{er} étage/Salle Allard L'Olivier) à 9h30. Briefing Sécurité à 10h15

Vestiaire départ : Espace Léon Delvallée (rue Modeste Derbaix)

Vestiaire arrivée : buvette club de football « Entente sportive Elouges-Dour » (rue de Moranfayt, 20)

Présentation des équipes : de 9h45 à 10h45

Départ fictif : Grand-Place de Quaregnon à 11h

Départ réel : Grand-Place de Quaregnon à 11h10

Contrôle médical : buvette club de football « Entente sportive Elouges-Dour » (rue de Moranfayt, 20)

Contact : Marc Duquesnoy - 0496/25 75 68

Directeur de course : Gérard Verbrugge - 0475/90 26 43

Président UCI du jury des commissaires : Jacky BOTTON (F)

EQUIPES

ALE CIPOLLINI (I)

BISKAYA (E)

BPINK (I)

CYLANCE PRO CYCLING (USA)

DOLTINI VAN EYCKSPORT WOMEN CT (B)

ECW WALLONIE (B)

EQUANO (I)

EXPERZA FOOTLOGISTICS (B)

FASSA BORTOLO (I)

FDJ NOUVELLE AQUITAINE FUTUROSCOPE (F)

HEATH MATE CYCLELIVE TEAM (B)

HITEC PRODUCTS BIRK SPORTS (N)

ISOREX NO AQUA LADIES (B)

JAN VAN ARCKEL (NL)

JOS FERON LADIES FORCE (NL)

KEUKENS REDANT (B)

LOTTO SOUDAL LADIES (B)

LUBLIANA (CZ)

MAASLANDER INT. WOMENS CT (NL)

MIX TEAM SUNWEB POTATOES LCT (NL)

PARKHOTELVALKENBURG CYCLING TEAM (NL)

SWABOLADIES (NL)

WC DE PRINTERS MALDEREN (NL)

MARDI 27 FEVRIER 2018 - 103,2 KM

Entités et communes	Km+	Km-	36km/h	38 km/h	40 km/h	Entités et communes	Km+	Km-	36 km/h	38 km/h	40 km/h
QUAREGNON	0,0		11:00	11:00	11:00						
Départ fictif : Grand Place Quaregnon											
Départ réel											
QUAREGNON	0,0	103,2	11:10	11:10	11:10	HONNELLES					
StGHISLAIN	2,1	101,2	11:13	11:13	11:13	Erquennes	32,5	70,7	12:04	12:01	11:58
	7,3	95,9	11:22	11:21	11:20		34,2	69,0	12:07	12:04	12:01
	9,2	94,0	11:25	11:24	11:23		34,5	68,7	12:07	12:04	12:01
	10,0	93,2	11:26	11:25	11:25	Montignies sur Roc	39,3	63,9	12:15	12:12	12:08
BERNISSART	12,7	90,5	11:31	11:30	11:29		40,3	62,9	12:17	12:13	12:10
HENSIES	19,6	83,6	11:42	11:40	11:39		41,2	62,0	12:18	12:15	12:11
	21,3	81,9	11:45	11:43	11:41	QUIEVRAIN	43,5	59,7	12:22	12:18	12:15
DOUR	23,1	80,1	11:48	11:46	11:44	Côte d Audregnies	45,3	57,9	12:25	12:21	12:17
ENTREE CIRCUIT LOCAL	25,4	77,8	11:52	11:50	11:48	DOUR	46,5	56,7	12:27	12:23	12:19
	25,8	77,4	11:53	11:50	11:48	Elouges	49,5	53,7	12:32	12:28	12:24
Ligne d'arrivée 1^{er} passage	28,2	75,0	11:57	11:54	11:52	Ligne d'arrivée 2^{ème} passage	53,2	50,0	12:38	12:34	12:29
ZONE DE RAVITAILLEMENT	28,5	74,7	11:57	11:55	11:52	Ligne d'arrivée 3^{ème} passage	78,2	25,0	13:20	13:13	13:07
	30,0	73,2	12:00	11:57	11:55	ARRIVEE : 4^{ème} passage	103,2	0,0	14:02	13:52	13:44

HOPITAUX

Centre Hospitalier Hornu-Frameries

Rue de France, 2 - 7080 Frameries

Tél : 065/ 61 21 11

Hôpital de la Madeleine

Rue Maria Thomée, 1 - 7800 Ath

Tél : 068/26 21 11

Hôpital de Warquignies

Rue des Chauffours, 27 - 7300 Boussu

Tél : 065/78 65 31

Service Médical Course

Dr. Miguel DERYCKE : 0475/78 12 52

Dr. Steve DESTREBECQ : 0488/87 33 03

Dr. François Tamo : 0477/ 95 75 91

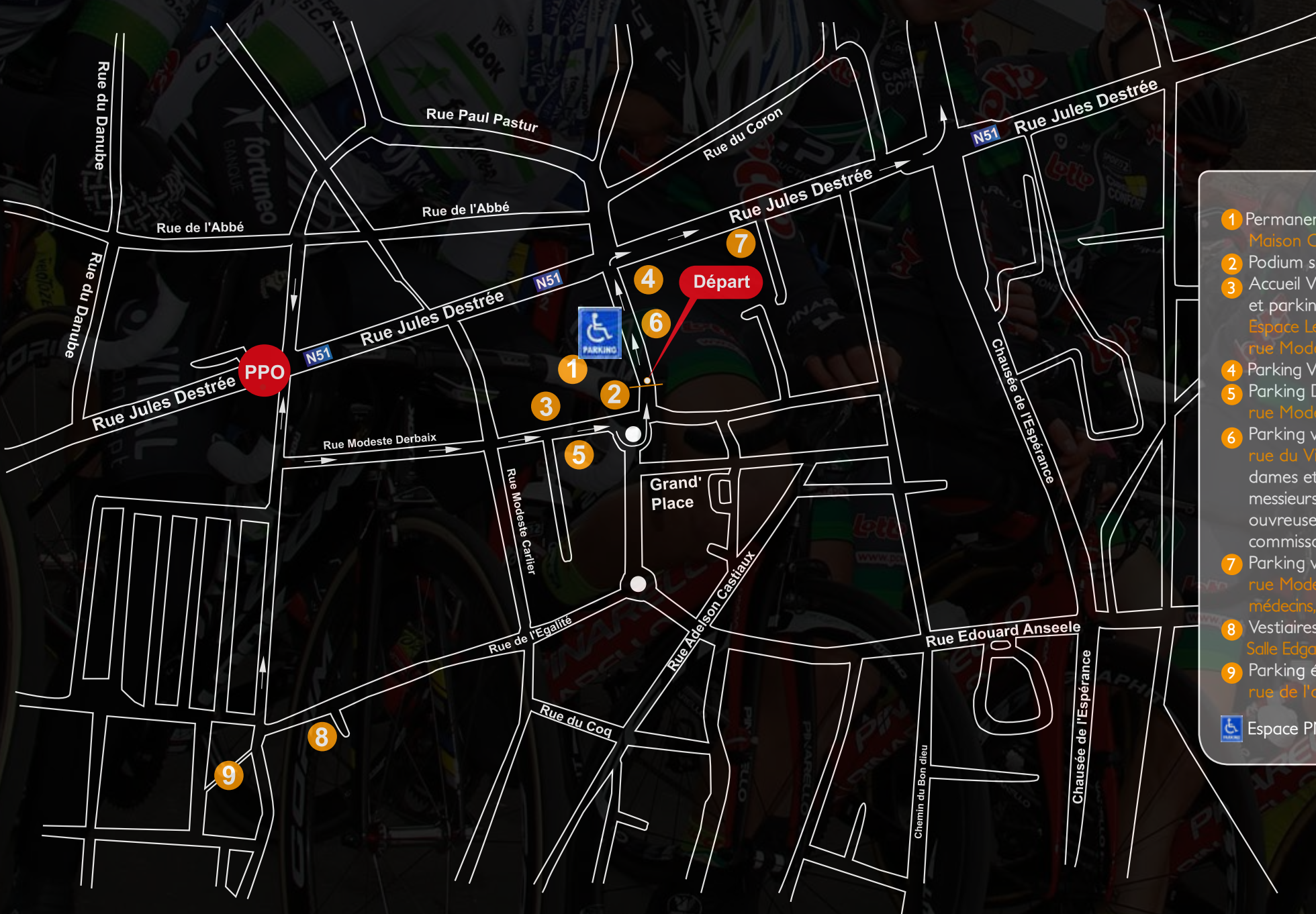


MARDI 27 FEVRIER 2018 - 200 KM

Entités et communes		Km+	Km-	40km/h	42 km/h	44 km/h	Entités et communes		Km+	Km-	40 km/h	42 km/h	44 km/h	
QUAREGNON		0,0		12:25	12:25	12:25	LEUZE-EN-HAINAUT	Thieulain	62	138,0	14:08	14:03	13:59	
Départ fictif : Grand Place Quaregnon								Leuze-en-Hainaut	63,5	136,5	14:10	14:05	14:01	
								Tourpes	70,8	129,2	14:21	14:16	14:11	
Départ réel en face du Delhaize							BELOEIL	Elignies St Anne	73,9	126,1	14:25	14:20	14:15	
								Quevaucamps	77,2	122,8	14:30	14:25	14:20	
QUAREGNON		0,0	200,0	12:35	12:35	12:35		Grandglise	80,7	119,3	14:36	14:30	14:25	
SAINT-GHISLAIN	Baudour	1,3	198,7	12:36	12:36	12:36	BERNISSART	Ville Pommeroeul	83,2	116,8	14:39	14:33	14:28	
	Tertre	5,7	194,3	12:43	12:43	12:42		Ville Pommeroeul	85,5	114,5	14:43	14:37	14:31	
	Villerot	8,4	191,6	12:47	12:47	12:46	HENSIES		91,1	108,9	14:51	14:45	14:39	
	Hautrage	9,3	190,7	12:48	12:48	12:47		Thulin	92,9	107,1	14:54	14:47	14:41	
BERNISSART	Pommeroeul	11,9	188,1	12:52	12:52	12:51	DOUR							
	Grandglise	16,2	183,8	12:59	12:58	12:57		Elouges	94,7	105,3	14:57	14:50	14:44	
	Quevaucamps	17,3	182,7	13:00	12:59	12:58	ENTREE CIRCUIT LOCAL			97,2	102,8	15:00	14:53	14:47
	Elignies-Ste-Anne	20,1	179,9	13:05	13:03	13:02	Ligne d'arrivée 1 ^{er} passage			100,0	100,0	15:05	14:57	14:51
ATH	Ormeignies	23,7	176,3	13:10	13:08	13:07	RAVITO			100,5	99,5	15:05	14:58	14:52
	Moulbaix	28,1	171,9	13:17	13:15	13:13	DOUR	Petit Dour	101,4	98,6	15:07	14:59	14:53	
	Ligne	30,5	169,5	13:20	13:18	13:16		Blaugies	101,8	98,2	15:07	15:00	14:53	
PASSAGE À NIVEAU		31,4	168,6	13:22	13:19	13:17	HONNELLES	Erquennes	103,9	96,1	15:10	15:03	14:56	
	Villers-Saint-Amant	33,2	166,8	13:24	13:22	13:20		Athis	105,9	94,1	15:13	15:06	14:59	
	Houtaing	34,2	165,8	13:26	13:23	13:21		Montignies-sur-Roc	111,1	88,9	15:21	15:13	15:06	
	Mainvault	35,0	165,0	13:27	13:25	13:22	Côte de la Roquette			111,2	88,8	15:21	15:13	15:06
Côte de Mainvault		36,3	163,7	13:29	13:26	13:24	Chemin de Wihéries			112,2	87,8	15:23	15:15	15:08
FRASNES-LEZ-ANV.	Oeudeghien	37,4	162,6	13:31	13:28	13:26	DOUR	Wihéries	113,4	86,6	15:25	15:17	15:09	
Côte de la Folie		42,8	157,2	13:39	13:36	13:33	QUIEVRAIN	Audregnies	115,3	84,7	15:27	15:19	15:12	
	Frasnes-lez-Anvaing	43,6	156,4	13:40	13:37	13:34	Côte d' Audregnies			117,2	82,8	15:30	15:22	15:14
Côte des Papins		44,6	155,4	13:41	13:38	13:35	DOUR	Elouges	118,9	81,1	15:33	15:24	15:17	
ELLEZELLES		47,5	152,5	13:46	13:42	13:39	CH BELLEVUE		121,4	78,6	15:37	15:28	15:20	
Côte du Séménil		49,8	150,2	13:49	13:46	13:42	Ligne d'arrivée 2 ^{ème} passage			125,0	75,0	15:42	15:33	15:25
FRASNES-LEZ-ANVAING		51,2	148,8	13:51	13:48	13:44	Ligne d'arrivée 3 ^{ème} passage			150,0	50,0	16:20	16:09	15:59
	Rue du Monceau	55,7	144,3	13:58	13:54	13:50	Ligne d'arrivée 4 ^{ème} passage			175,0	25,0	16:57	16:45	16:33
	Hacquegnies	60,2	139,8	14:05	14:01	13:57	ARRIVEE : 5 ^{ème} passage			200	0,0	17:35	17:20	17:07

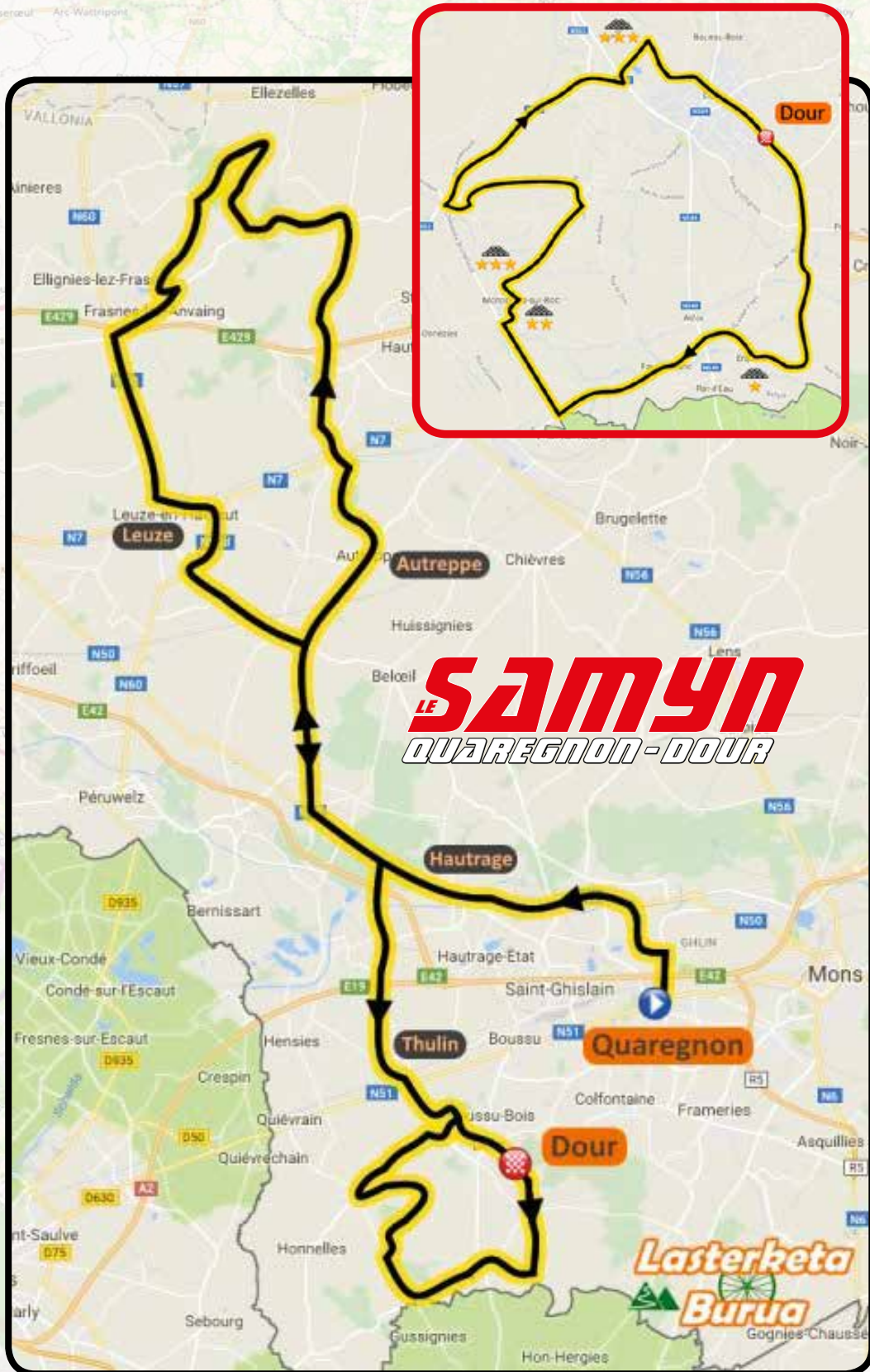
DEPART

DAMES & MESSIEURS



- 1 Permanence + inscriptions
Maison Communale
 - 2 Podium signatures
 - 3 Accueil VIP + salle VIP + vestiaires
et parking équipes DAMES
Espace Léon Delvallée,
rue Modeste Derbaix
 - 4 Parking VIP angle N51 et rue du Village
 - 5 Parking Directeurs sportifs
rue Modeste Derbaix
 - 6 Parking véhicules officiels
rue du Village - côté gauche pour course
dames et côté droit pour course
messieurs - Direction de course, voitures
ouvreuses, voitures dépannage, presse,
commissaires, invités, police, motards...
 - 7 Parking véhicules officiels
rue Modeste Derbaix - Ambulances,
médecins, bus et camion balais
 - 8 Vestiaires MESSIEURS
Salle Edgard Hismans rue de l'Egalité, n° 96
 - 9 Parking équipes MESSIEURS
rue de l'amitié - Accès DEPART
-  Espace PMR

• PPO, par l'autoroute E19/E42 sortie Saint-Ghislain puis suivre Hornu et prendre direction Quaregnon



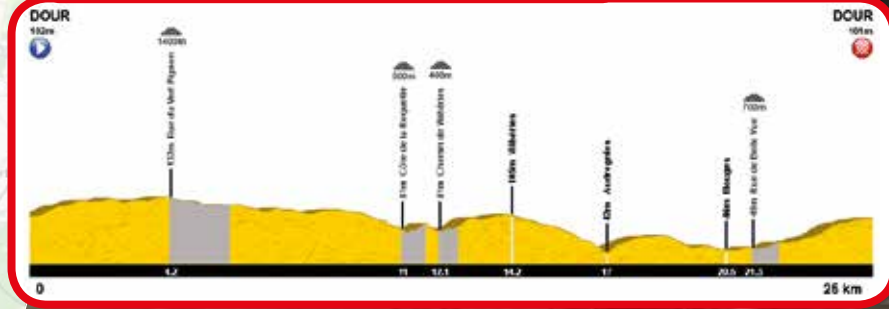
CIRCUIT



PROFIL CIRCUIT EN LIGNE ELITES



PROFIL CIRCUIT LOCAL



PROFIL 3 DERNIERS KILOMETRES



LE SAMYN DES DAMES



CIRCUIT



PROFIL CIRCUIT EN LIGNE DAMES



PROFIL CIRCUIT LOCAL



PROFIL 3 DERNIERS KILOMETRES





ARRIVÉE

DAMES & MESSIEURS

1 Vestiaires

Buvette club de foot rue Moranfayt

2 Contrôle médical

Buvette club de foot rue Moranfayt

3 Salle de Presse

Hôtel de Ville - 1er étage - Salle du Conseil

4 Salle de classements

Hôtel de Ville - 1er étage - Salle du Collège

5 Photo Finish

Espace PMR



P₁ Parking Directeurs Sportifs Dames

Buvette club de foot rue Moranfayt

P₂ Parking voitures ouvertes, neutres

Motos suiveuses - presse
voitures organisation & invités
Derrière l'Hôtel de Ville

P₃ Parking VIP / Coupe de Belgique

Sentier de Warquignies



REGLEMENT PARTICULIER

Art. 1 Organisation :

L'épreuve cycliste « Le SAMYN » est organisée par « Le Samyn Organisation » et se dispute **le mardi 27 février 2018** sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI).

Le Directeur de l'épreuve est Monsieur Jean-Luc Vandenbroucke, Rue Marie-Henriette, 26 B-7700 au MOUSCRON : + 32.495.21.35.35.

Contact Equipes : Mme Isabelle DEMUJNCK, +32.474.28.04.85.

Le Départ est prévu à **12H25** de QUAREGNON et l'arrivée est située à DOUR après 202,2 KM.

Art. 2 Type d'épreuve :

L'épreuve, réservée aux hommes Elites, est classée en catégorie 1.1 du Calendrier Continental « Europe Tour » **ME 1**. L'épreuve attribue des points au classement Continental Europe, soit aux vingt cinq (25) premiers coureurs du classement final : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5, et 3 points du 16^e au 25^e classé.

Art. 3 Participation :

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes ; UCI Pro-Team, Equipe Continentale Professionnelle UCI, Equipe Continentale UCI et Equipe Nationale. Conformément à l'article 2.2.003, le nombre de coureurs par équipe est de minimum **5 coureurs** pour pouvoir prendre le départ et de maximum **7 coureurs**.

Art. 4 Permanence :

L'accueil et le **retrait des dossards** se fera le lundi 26 février 2018 de 15 heures à 16.45 heures à l'Hôtel de Ville de Quaregnon, Grand Place à 7390 Quaregnon.

La **réunion des directeurs sportifs** aura lieu le lundi 26 février 2018 à 17.00 heures à l'Hôtel de Ville de Quaregnon, Grand Place à 7390 Quaregnon en présence des membres du jury.

Art. 5 Radio-Tour :

Les informations courses sont émises sur la fréquence de **164.63125 Mhz**. L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance avec les coureurs est autorisée.

Art. 6 Assistance technique Neutre :

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la firme **SHIMANO** et ce service est composé de **3 voitures** et 1 moto.

Art. 7 Ravitaillements :

La zone de ravitaillements est située 500M dans le prolongement de la ligne d'arrivée (rue Moranfayt) au Km 102,5. Il est demandé à toute la caravane (coureurs, suiveurs...) d'utiliser la zone de récolte prévue après la zone de ravitaillement pour se débarrasser de leurs déchets. Il est demandé aux coureurs la plus extrême prudence pour se débarrasser de leurs bidons, musettes, etc.

Art. 8 Délais d'arrivée :

Le délai d'élimination du « Samyn » est le temps du vainqueur majoré de cinq pour cent (**8 %**). Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation avec l'organisateur.

Art. 9 Itinéraire Horaire :

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve 2018. Cet itinéraire détaillé est tenu à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

Art. 10 Signature de départ :

Chaque coureur est tenu, de signer la feuille de contrôle. Cette formalité prend fin dix (10) minutes avant le départ du lieu de rassemblement. Sous peine de mise hors compétition et d'une amende de 100 CHF (**art. 2.3.009**), la **signature de la feuille de départ par les coureurs est obligatoire**.

Art. 11 Fléchage :

L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles. Un modèle de flèche, de couleurs Rouge et Noire, sera exposé à la permanence. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du Code de la route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs.

Art. 12 Soins Médicaux :

Les soins médicaux en course sont exclusivement assurés par les médecins de l'épreuve. Deux ambulances suivent toute l'épreuve.

Art. 13 Décisions :

Toute décision du Collège des Commissaires sera communiquée à la direction de l'organisation qui se charge de sa diffusion. La direction de l'organisation assure également la communication de tous les classements.

Art. 14 Comportement :

Les organisateurs ne reconnaissent aucune dette que pourraient contracter les directeurs sportifs. Les membres de chaque équipe sont tenus de veiller à la propreté et au bon état des lieux mis à leur disposition. Tout comportement indiscipliné sera pénalisé suivant le barème U.C.I.

Art. 15 Dossards et plaques de cadre :

Les numéros d'identification fournis par l'organisateur doivent être utilisés par les coureurs sans aucune modification.

Art. 16 Forfait :

En cas de forfait d'une équipe enregistrée auprès de l'UCI, le signataire de l'engagement et l'équipe qu'il représente seront solidairement redevables à l'organisateur d'une indemnité forfaitaire égale au barème édité par l'UCI.

Art. 17 Protocole :

Les 3 premiers de l'épreuve doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire selon l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI. Obligation est faite au vainqueur de l'épreuve de répondre aux interpellations des journalistes de la presse parlée, écrite ou télévisée.

Art. 18 Contrôle antidopage :

Les locaux antidopage sont prévus au club de foot « Entente sportive Elouges-Dour » (rue de Moranfayt, n°204). Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage du Gouvernement de la Communauté Française (belge) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par ce dit Gouvernement. Tout coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage. Le contrôle antidopage sera effectué aux endroits fixés dans le road-book et signalés à partir de la ligne d'arrivée selon les modalités du règlement antidopage de l'UCI et les instructions données par les communiqués officiels et les affichages sur la ligne d'arrivée.

Art. 19 Officiels de la course :

(art. 1.2.077 et 1.2.078)
Les officiels chargés d'assurer l'organisation générale et le bon déroulement de l'épreuve sont :

- Le directeur de la compétition : J.L. Vandenbroucke
Portable : + 32.495.21.35.35
- Le directeur de course adjoint Jean-Michel Vanderdonck ; Portable +33.6.19.57.24.03
- Le régulateur à moto

Les officiels chargés d'assurer le contrôle réglementaire et l'arbitrage de la compétition en collaboration avec la

direction de l'épreuve sont :

- Le président du Collège des commissaires ;
- Les commissaires ;
- Le commissaire-juge à l'arrivée ;
- Les commissaires à Moto.

Art. 20 Pénalités :

Le barème des pénalités de l'UCI (Union Cycliste Internationale) est le seul applicable.

Art. 21 Liste des prix en Euros :

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 14.525 € selon le tableau ci-dessous :

PLACE	PRIX	PLACE	PRIX
1	5785€	11	150€
2	2895€	12	150€
3	1445€	13	150€
4	715€	14	150€
5	580€	15	150€
6	435€	16	150€
7	435€	17	150€
8	290€	18	150€
9	290€	19	150€
10	150€	20	150€



EUROSPORT


rtbf 
sport


RETRANSMISSION TÉLÉ EN DIRECT SUR
À PARTIR DE 15H30



LA DH REFAIT LA COURSE POUR VOUS.

CLASSEMENTS, INTERVIEWS EXCLUSIVES, COULISSES, COMMENTAIRES, PHOTOS,
NOS REPORTERS SONT AU CŒUR DU PELOTON.



 DH Les Sports

VIVACITÉ 
MA RADIO COMPLICITÉ



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PARTENAIRES



Wallonie



REMERCIEMENTS À



PARTENAIRES



LE GAZ NATUREL, C'EST LE BON PLAN !

RACCORDEMENT standard
GRATUIT

Prime ORES de
250 ou 400 €

Plus d'infos sur www.ores.be
ou contactez-nous au 0800/98.670



DE DONCKER
MONS - LENS - SOIGNIES

LE SAMYN
QUAREGNON - DOUR



AU CŒUR DE VOS ENVIES, AU CŒUR DE VOS PROJETS, AU CŒUR DE VOTRE VIE : LA PROVINCE DE HAINAUT, PARTENAIRE ATTENTIVE DE CHACUNE DE VOS IDÉES !



QUAND IL S'AGIT DE SEMER, DE FAIRE GRANDIR PUIS DE LAISSER ÉCLORE LES GRAINES DE TALENTS : LA PROVINCE DE HAINAUT EST LÀ, AVEC SES ÉCOLES SECONDAIRES, SON ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SON ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE POUR QUE CHACUN PUISSE SAISIR TOUTES LES CHANCES D'UNE VIE.

QUAND IL FAUT PROMOUVOIR, CRÉER, FAIRE BOUILLONNER LES SAVOIR-FAIRE ET LES ARTS : LA PROVINCE DE HAINAUT EST PRÉSENTE AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS OU DES ACTEURS CULTURELS, DES ARTISTES, DES CRÉATEURS ET INVENTEURS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.

QUAND IL FAUT PRÉSERVER, EMBELLIR, TRANSMETTRE : LA PROVINCE DE HAINAUT MOBILISE LES MOYENS ET LES COMPÉTENCES POUR CONSERVER ET PÉRENNIER CE PATRIMOINE QUI FAIT L'HISTOIRE D'UN TERRITOIRE ET DE L'HUMANITÉ.



QUAND IL S'AGIT DE FAIRE DÉCOUVRIR, DE SURPRENDRE OU D'ÉMERVEILLER : LA PROVINCE DE HAINAUT DÉPLOIE SES CARTES, INVITE À LA BALADE ET PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT.

PARCE QUE CHACUN A DROIT À UNE EXISTENCE DIGNE : LA PROVINCE DE HAINAUT SAIT SE FAIRE SOCIALE, SOLIDAIRE ET CONTRIBUER À AMÉLIORER LA SANTÉ DE TOUS.

PARCE QUE BOUGER EST UNE NÉCESSITÉ : LA PROVINCE DE HAINAUT CONJUGUE PAR TOUS LES TEMPS ET DE TOUTES LES MANIÈRES LE SPORT POUR TOUS.



LA PROVINCE DE HAINAUT, UNE ÉQUIPE, DES FEMMES ET DES HOMMES QUI SONT LÀ, PARTOUT, À VOS CÔTÉS, DANS VOTRE QUOTIDIEN POUR CONSTRUIRE AVEC VOUS LE HAINAUT.

